

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val-de-Travers s'engage contre le harcèlement avec le dispositif Angela

La Commune de Val-de-Travers, en collaboration avec le Zonta Club, des associations et les Samaritains du Val-de-Travers, annonce la mise en place du dispositif Angela, initiative visant à lutter contre le harcèlement et à offrir un espace sécurisé aux personnes en détresse.



Un dispositif pour protéger et prévenir

Lancé en Angleterre en 2016, le dispositif Angela permet à toute personne se sentant en insécurité ou subissant du harcèlement de trouver refuge dans des établissements publics ou lors de manifestations partenaires, identifiables grâce à une signalétique spécifique. En demandant « Angela » au personnel formé, la victime pourra être mise en sécurité et, si nécessaire, obtenir une assistance (prévenir un proche, contacter les forces de l'ordre, etc.).

En plus d'apporter une aide immédiate, ce dispositif vise à sensibiliser la population et à prévenir le harcèlement en ouvrant le dialogue sur cette problématique.

Un engagement collectif avec des rôles bien définis

Le succès du dispositif Angela dans notre commune reposera sur une mobilisation forte de plusieurs acteurs locaux :

- Le Zonta Club Ste-Croix – Val-de-Travers, à l'origine de l'impulsion du projet, s'engage depuis des années pour l'amélioration du statut des femmes et la lutte contre les violences domestiques. Son action a permis d'amorcer cette initiative dans notre région.
- La Commune de Val-de-Travers assure un rôle de coordination en mettant les acteurs en réseau, en diffusant le dispositif et en fournissant aux organisateurs de manifestations des flyers et des affiches pour informer le public.
- L'AR Mood Festival a déjà mis en place le dispositif Angela lors de sa précédente édition. Il a ainsi pu gérer une situation nécessitant un soutien particulier, aboutissant à un signalement auprès de la police neuchâteloise.
- Le Carnavallon, qui attire un large public, sera la première grande manifestation à intégrer officiellement le dispositif Angela sur son site cette année.
- Les Samaritains du Val-de-Travers, acteurs-clés du dispositif lorsqu'ils sont présents sur un événement, jouent un rôle crucial dans la chaîne de soutien en assurant une assistance sur place en cas de besoin.
- Le Snack 67, établissement public privé à Fleurier, rejoint l'initiative avec la volonté de ses tenancières de garantir un espace sécurisé pour toutes et tous dans leur café-bar.

CONTACT | Sarah Fuchs-Rota, conseillère communale
Cohésion sociale, santé, culture et sport

+41 32 886 43 99 | sarah.fuchs-rot@ne.ch



Un dispositif ouvert à toutes les manifestations

Le dispositif Angela pourra être introduit dans toutes les manifestations organisées sur le territoire communal, pour les organisateurs qui le souhaitent.

Ces derniers pourront demander les supports de communication et les procédures via le processus communal de manifestation, afin d'informer efficacement leurs équipes et leur public.

Lancement et communication

Le dispositif Angela est officiellement lancé à Val-de-Travers ce 3 avril. Une campagne d'information et de sensibilisation accompagnera ce déploiement pour que la population puisse connaître et utiliser ce dispositif en cas de besoin.

Val-de-Travers, le 2 avril 2025

LE CONSEIL COMMUNAL